



BULLETIN D'INFORMATIONS

2019-04-15



OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DES SOURCES

2019-1

Horaire régulier du bureau

Lundi	8 h 30 - 12 h	13 h - 16 h 30
Mardi	8 h 30 - 12 h	13 h - 16 h 30
Mercredi	8 h 30 - 12 h	13 h - 16 h 30
Jeudi	8 h 30 - 12 h	13 h - 16 h 30
Vendredi	FERMÉ	FERMÉ

Bureau: 819 879-2784

URGENCE seulement

819 716-0104

En cas d'incendie, de vandalisme ou de violence: faites le 911.

ATTENTION

NOUVEAU NOM SUITE À LA FUSION DES OMH DE LA VILLE D'ASBESTOS ET DE DANVILLE

LES MEMBRES DU CONSEILS D'ADMINISTRATION

Présidente	Caroline Payer , représentante élue ville d'Asbestos
Vice-président	Jean-Guy Laroche , représentant élu ville de Danville
Secrétaire-trésorière	Lucie LeBrun
Administrateurs	Francine Bélanger , représentante des locataires Lise Boucher , représentante des locataires Jocelyn Létourneau , représentant municipal (Danville) Maryse Viens , représentante municipal (Asbestos) Doris Laverdière , représentante socio-économique (Danville) Lucie Roch , représentante socio-économique (Asbestos)
Poste vacant	Représentant municipal (Asbestos)

ASSOCIATION DES LOCATAIRES

Les membres du conseils d'administration

Présidente	Murielle Gagnon
Vice-président	Mario Girouard
Trésorière	Lise Boucher
Secrétaire	Yolande Lauzier
Directeurs	Francine Bélanger Diane Lahaie Nancy Côté

COMITÉ DE SÉLECTION DES LOCATAIRES

Le comité de sélection statue sur l'admissibilité et le classement des demandes de logement pour les habitations à loyer modique (HLM)

Les membres sont:

Représentante socio-économique	Maryse Viens
Représentante des administrateurs	Louise Collard
Représentant des locataires	Mario Girouard

Page en construction...



GRANDE NOUVEAUTÉ!

Site WEB en construction

Un site WEB sera mis en ligne très bientôt...

Vous y trouverez beaucoup d'informations, des liens utiles, des activités et encore plus! Rendez-vous au:

www.omhdessources.com

Vous avez changé de voiture ??

Assurez-vous d'aviser le bureau de l'Office de tout changement de véhicule.

Stationnement des visiteurs

Nous vous demandons de bien vouloir aviser vos visiteurs que la **durée maximale d'utilisation d'un espace réservé aux visiteurs est de douze (12) heures.**

BUREAU FERMÉ - CONGÉ DE PÂQUES

Le bureau sera fermé lundi le 22 avril 2019.



RAPPEL RENOUVELLEMENT DES BAUX

Pour renouveler votre bail dans les délais, veuillez fournir les documents nécessaires le plus tôt possible. Vous devez fournir pour tous les occupants âgés de 18 ans et plus:

Une copie de la déclaration de revenus provincial de 2018 (Québec) avec tous les relevés (exemple: relevé 1, relevé 5, relevé 2 RRQ, relevés de pension T4 ou relevés de placements, relevé de pension alimentaire, etc). Lors de sa réception, l'avis de cotisation provincial.

Si un occupant majeur n'a aucun revenu, il est obligatoire de fournir une copie de l'avis de cotisation provincial.

Si un de vos enfants est âgé de 18 ans ou plus et qu'il est étudiant, vous devez fournir une preuve de fréquentation scolaire à temps plein de **l'année 2019**.



SAVIEZ-VOUS QUE ... ?????

Période estivale:

Aucun objet ne doit se trouver sur les aires communes extérieures (terrains). **Pourquoi?** Pour permettre aux équipes d'entretien des pelouses de faire leur travail efficacement.

L'installation d'une piscine et d'un trempline ne sont pas permis. **Pourquoi?** Pour permettre aussi l'entretien des terrains, mais également pour une question de surveillance et de sécurité des enfants, les vôtres et ceux du voisinage.

Sécurité incendie:

Les portes des aires communes et de logement doivent être fermées en tout temps. **Pourquoi?** En cas d'incendie, il faut limiter la propagation de la fumée et du feu.

Aucun objet ne peut se trouver dans les corridors (chaise, plante, vélo...) **Pourquoi?** En cas d'évacuation, avec la fumée ou la panique, les objets deviendront des obstacles qui peuvent nuire à l'évacuation.

Il en va de la sécurité de tous!

AVEZ-VOUS VOTRE SIPHON DE TOILETTE ?



Avez-vous acheté votre siphon (plunger) pour déboucher votre toilette?

Plusieurs locataires ont déjà acheté leur siphon et évitent ainsi d'avoir à payer des frais de service.

Rappelez-vous que l'Office pourrait envoyer une facture aux locataires qui ont bouché leur toilette si un employé réussit à la déboucher avec un simple siphon.

Nous vous encourageons donc à vous procurer un le plus tôt possible!

RAPPEL ANIMAUX

Le printemps arrivé, nous vous rappelons que les propriétaires ont l'obligation de ramasser les excréments de leur animal au fur et à mesure et d'en disposer de façon hygiénique.

De plus ***il est défendu de laisser un animal faire ses besoins sur le balcon ou la galerie***, de le



LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC

laisser sans surveillance et de le laisser circuler librement sur les terrains et dans les espaces communs des immeubles de l'OMH. Pensez-y, aimeriez-vous qu'un chien fasse ses besoins devant votre fenêtre si vous habitez le sous-sol?

GROS REBUT ET OBJETS ENCOMBRANTS

SEMAINE DU 20 AU 23 MAI

Ramassées le même jour que la collecte régulière du recyclage.

Vous devez mettre vos gros articles sur le bord de la rue **la veille** du ramassage.